

## EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

**2 et 3 FEVRIER 2019**

**CLÔTURES DES ENGAGEMENTS :**  
**22 DECEMBRE 2018**  
**et 13 JANVIER 2019**

### Participation aux frais d'organisation

Catalogue compris	Jusqu'au 22/12/18	jusqu'au 13/01/19
Pour le 1 <sup>er</sup> chien (Puppies et Vétérans exclus)	38 €	45 €
Pour le 2 <sup>e</sup> chien	35 €	42 €
Pour le 3 <sup>e</sup> et les suivants (chacun)	32 €	39 €
Puppy, Baby, Vétéran	20 €	30 €
Chien Ne Concourant pas	14 €	14 €
Meute <i>donnant droit à 6 chiens en classe individuelle</i>	70 €	75 €
Autres chiens de la meute (chacun)	15 €	35 €
Lot d'Affixe, Lot de Reproducteur	Gratuit	Gratuit
Carte d'accompagnateur	3 €	3 €

Entrée gratuite jusqu'à 16 ans - 1 entrée par chien engagé  
**Réduction de 3 € sur chaque engagement pour les adhérents CCA 2019**

Libeller le paiement à l'ordre de CCA

**PARC DES EXPOSITIONS**  
**Avenue Charles Delestrait - 10000 TROYES**

**JUGEMENTS À HORAIRES.**  
Entrée des chiens à partir de 8 h et jusqu'à 11 h  
*Entrée interdite aux chiens non inscrits*

Buvette et restaurant dans l'enceinte de l'exposition  
Rings dans Halls chauffés  
Parking

LES DEMANDES D'ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉES DE LEUR MONTANT NE SERONT PAS RETENUES

### EXPOSITION SANS CAGES

Confirmation uniquement pour les chiens engagés en classe individuelle, exclue "Ne concourant pas"

### JURY RING D'HONNEUR

**Démonstrations d'Agility**

**Spéciale Jeune Présentateur**  
(GRATUIT - inscription au secrétariat)  
**LOTS ET COUPES**

**Samedi**  
Meilleur du 2<sup>e</sup> groupe : M. THEVENON  
Meilleur du 3<sup>e</sup> groupe : M. KANE (GB)  
Meilleur du 6<sup>e</sup> groupe : M. BOITARD  
Meilleur du 7<sup>e</sup> groupe : Mme SIIL (Est)  
Meilleur du 10<sup>e</sup> groupe : M. SCHAFFER (D)

**Dimanche**  
Meilleur du 1<sup>er</sup> groupe : Mme MOMCILOVIC (Ser)  
Meilleur du 4<sup>e</sup> groupe : Mme MORIGGIA (CH)  
Meilleur du 5<sup>e</sup> groupe : M. GRIOL  
Meilleur du 8<sup>e</sup> groupe : Mme GORMAN (GB)  
Meilleur du 9<sup>e</sup> groupe : M. BARENNE

### MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION : M. STEFANESCU (Roum)

Concours Jeune Présentateur - Samedi : M. BOITARD - Dimanche : M. TYTGAT  
Jury lots d'Elevage - Samedi : Mme TOMPOUSKY - Dimanche : M. LENEUF

**JURY MEILLEUR BABY**  
Samedi : Mme BOTTUSSI JOCQUEL  
Dimanche : M. GRUNHEID

**JURY MEILLEUR PUPPY**  
Samedi : M. JOUANCHICOT  
Dimanche : M. BARENNE

**JURY MEILLEUR VÉTÉRAN**  
Samedi : M. KERIHUEL  
Dimanche : M. JENTGEN

### JURY MEILLEUR CHIEN CLASSE TRAVAIL

Samedi : M. BOITARD  
Dimanche : M. SCHAFFER

Jury des Meutes : Mme MOMCILOVIC

### JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.

#### SAMEDI 2 FÉVRIER 2019

##### GRUPE 2

Dobermann, Pinscher, Affenpinscher, Schnauzer ..... M. JENTGEN (LUX)  
Hollandaise Smoushond, Terrier noir, Broholmer, Dogue de Bordeaux, Dogue des Canaries, Dogue majorquin, Fila Brasileiro, Fila de Sao Miguel, Mâtin napolitain ..... M. JOUANCHICOT  
Boxer, Bullmastiff, Mastiff, Cimarron Uruguayen, Cane Corso ..... M. GIANNONE  
Bulldog anglais, Dogue argentin, Shar Pei ..... Mme BOTTUSSI-JOCQUEL  
**SPECIALE Dogue allemand** ..... M. DELAHAYE  
Rottweiler ..... M. JENTGEN (LUX)  
Tosa, Aidi, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Chien de berger d'Anatolie, Chien de berger d'Asie Centrale, Chien de berger du Caucase, Chien de berger du massif du Karst, Chien de berger yougoslave, Chien de Castro Laboreiro ..... M. KERIHUEL  
**SPECIALE Chien du Saint Bernard, SPECIALE Dogue du Tibet**, Chien de la Serra Estrela ..... Mme TOMPOUSKY  
Hovawart, Landseer, Léonberg, Mâtins espagnol, des Pyrénées, de l'Alentejo, Terre Neuve ..... M. BARENNE  
Chien de montagne des Pyrénées, Bouvier appenzellois, Bouvier bernois, Bouvier de l'Entlebuch, Grand bouvier suisse ..... M. THEVENON

##### GRUPE 3

Bull Terrier, Bull Terrier du Staffordshire ..... M. CHAPIRO  
Airedale, Bedlington, Irish Glen of Imaal Terrier, Terrier froment irlandais, Terrier irlandais, Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Terrier d'Écosse, West Highland White Terrier, Yorkshire ..... M. KANE (GB)  
Staffordshire américain ..... M. STEFANESCU (Roumanie)  
Border Terrier, Fox-Terrier, Terrier Brésilien, Terrier de chasse allemand, Terrier de Manchester, Kerry Blue Terrier, Lakeland Terrier, Terrier Gallois, Sealyham Terrier, Skye Terrier, Terrier australien, Terriers Jack et Révérend Russell, Terrier Japonais, Terrier du Norfolk, Terrier de Norwich, Terrier Tchèque, Australian Silky Terrier, Toy Terrier ..... M. GRUNHEID

##### GRUPE 6

**CHIENS COURANTS DE L'EUROPE DE L'EST (Basset de Westphalie, Basset des Alpes, chiens courants polonais, slovaque, Posavatz, Brachets autrichien noir et feu, polonais, de Styrie à poil dur, tyrolien, Chiens courant de Bosnie à poil dur, d'Istrie à poil dur, serbes, yougoslave, Brachet allemand, de Transylvanie), Foxhound américain, espagnol, finnois, grec, italien, norvégien, de Halden, de Hygen, Hamilton, Schiller, Småland, suisse, Chiens de recherche au sang (Bavière et Hanovre)** ..... Mme MOMCILOVIC (Serbie)  
**SPECIALE Dalmatien**, Chien de Saint Hubert, Poitevin, Billy, Bleu de Gascogne, Ariégeois, Gascon saintongeais, Griffon vendéen, Foxhound, Anglo-français de petite vénerie, Bruno Saint-Hubert Français, Beagle-Harrier, Chien d'Artois, Porcelaine, Fauves de Bretagne, Griffon nivernais, Harrier, Basset artésien normand, Basset Hound, Beagle, Petit chien courant suisse, Rhodesian Ridgeback et autres races du groupe ..... M. BOITARD

##### GRUPE 7

Braque allemand (baby, puppy, jeune, vétérans) ..... M. VARGAS  
Braque allemand (intermédiaire, ouverte, travail, champion), Drahthaar, Pudelpointer, Stichelhaar, Chien d'arrêt danois ancestral, Perdiguero de Burgos, Braques de l'Ariège, d'Auvergne, du Bourbonnais, français, Braque Saint Germain, Chien d'arrêt portugais, Epagneul de Münster, Langhaar, Epagneuls bleu de Picardie, breton, français, picard, de Pont-Audemer, de Saint-Usuge, Epagneul à perdrix de Drepte, Chien d'arrêt frison, Griffon Korthal, Chien d'arrêt italien à poil dur, Barbu tchèque, Braque slovaque ..... Mme SIIL (ESTONIE)  
Braque de Weimar, Braques hongrois, Braque italien, Pointer, Setter anglais, Setter Gordon, Setter irlandais rouge, Setter irlandais rouge et blanc ..... Mme GORMAN (G.B)

##### GRUPE 10

**SPECIALE Barzoï, Lévrier polonais, Lévrier hongrois, Lévrier afghan, Saluki, Lévrier écossais, irlandais, espagnol** ..... M. COPPEL  
**SPECIALE Whippet, SPECIALE Greyhound, SPECIALE Petit lévrier italien, Azawakh, Sloughi** ..... M. SCHAFFER (D)

#### DIMANCHE 3 FÉVRIER 2019

##### GRUPE 1

Kelpie australien, Berger australien ..... Mme MOMCILOVIC (Serbie)  
**SPECIALE Berger Américain Miniature**, Chien de berger belge, Schipperke, Bobtail ..... M. KERIHUEL  
Berger de Beauce, Berger de Brie, Berger de Picardie, Berger des Pyrénées à Face Rase, Berger des Pyrénées à Poil Long, Komondor, Kuvasz, Mudi, Berger bergamasque, Berger de Maremme et des Abruzzes, Berger hollandais, Schapendoes ..... M. JENTGEN (LUX)  
Colley, Colley barbu, Border Collie, Shetland, Welsh Corgi ..... M. KANE (G.B)  
Chien de berger catalan, Chien de berger de Majorque, Chien loup de Saarloos, Chien de berger des Tatras, Chien de berger polonais de plaine, Serra de Aires, Chien de berger croate, Chien-loup tchécoslovaque, Chiens de Berger Roumains, Berger de Russie Méridionale, Tchouvatch Slovaque ..... M. STEFANESCU (Roumanie)  
**SPECIALE Berger Blanc Suisse** ..... M. THEVENON  
Berger allemand, Puli, Puli, Pumi, Bouvier d'Australie, Australian Stumpy Tail Cattle Dog, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres ..... M. GIANNONE

##### GRUPE 4

Teckel Standard, Teckel Nain, Teckel de chasse au lapin ..... Mme MORIGGIA (CH)

##### GRUPE 5

**SPECIALE Husky sibérien**, Akita américain ..... M. COPPEL  
**SPECIALE Malamute de l'Alaska** ..... M. LENEUF  
Spitz de Norbotten, Spitz finlandais, Spitz des Visigoths, Hokkaido, Kai, Kishu, Shiba, Shikoku, Spitz japonais, Chow Chow ..... M. GRIOL  
Spitz Allemands, Spitz italien Volpino ; intermédiaire, ouverte, champion ..... M. GRIOL  
jeunes baby, puppy, vétérans ..... M. COPPEL  
Chien du Groenland, Samoyède, Chiens d'élan, Chien norvégien de Macareux, Chien d'ours de Carélie, Laïkas, Akita, Eurasier, Basenji, Chien de Canaan, Chien du Pharaon, Chien nu mexicain, Chien nu du Pérou, Cursinu, Chien de garenne des Baléares, Chien de garenne des Canaries, Chien de garenne portugais, Cirneco de l'Etna et autres races du groupe ..... M. LENEUF

##### GRUPE 8

Retrievers de la Baie de Chesapeake, à Poil Plat, Golden ..... Mme GORMAN (G.B)  
Cockers, Clumber, Field Spaniel, Springer Spaniel, Springer gallois, Sussex Spaniel, Irish Water Spaniel ..... M. RUBINATO (CH)  
Retrievers de la Nouvelle Ecosse, à Poil Bouclé, du Labrador, Chien d'Oysel allemand, Petit chien hollandais de chasse au gibier d'eau, Barbet, Chiens d'eau espagnol, américain, romagnol, frison, portugais ..... M. SCHAFFER (D)

##### GRUPE 9

Bichons à poil frisé, bolonais, havanais, maltais, Coton de Tuléar, Petit chien lion ..... M. CHAPIRO  
Caniche, Griffon belge, Griffon bruxellois, Petit brabançon ..... Mme SIIL (ESTONIE)  
Chien chinois à crête, Epagneul tibétain, Lhasa Apso, Shih Tzu, Terrier du Tibet, Chihuahua ..... M. BARENNE  
King Charles Spaniel, Cavalier King Charles Spaniel ..... M. TYTGAT  
**SPECIALE Epagneul continental, Petit chien Russe, Pékinois, Epagneul japonais, Kromfohrlander** ..... M. JOUANCHICOT  
Bouledogue français ..... Mme BOTTUSSI-JOCQUEL  
Terrier de Boston, Carlin ..... M. GRUNHEID

**Votre carte d'exposition (E-carte pour les engagements internet) vous sera adressée quelques jours avant l'exposition**

### Renseignements :

CTCA : 03 10 95 20 06

Secrétariat : 06 86 33 50 24

ctca-asso@gmail.com - www.cca-asso.fr

N.B. : Les n° de portable ne seront pas rappelés

**Vos engagements devront être adressés à CEDIA - Exposition de Troyes - 31230 COUEILLES accompagnés obligatoirement du montant des frais (établi à l'ordre de la CCA), des photocopies des justificatifs pour les engagements en classe champion ou travail, du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie.**

Tout engagement incomplet sera retourné

LA MEILLEURE FAÇON DE VOUS ENGAGER : <https://cedia.fr>

Engagements en ligne - paiement sécurisé

La Canine Champagne ardenne demande 1 € supplémentaire par transaction pour les frais bancaires.

# EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES

L'EXPOSITION SE TIENDRA À TROYES,  
Parc des Expositions, les 2 et 3 Février 2019

**HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** – L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00 et jusqu'à 11h00. Les jugements commenceront à 9h30 précises selon horaires précisés sur votre carte d'exposant (ou E-carte).

**LOGEMENT** – Exposition sans cages.

**SORTIE DES CHIENS** – Les chiens non classés pourront sortir à partir de 15h30. Les chiens classés (jusqu'au 4<sup>e</sup> Exc.) ne pourront sortir avant 17h30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures, après versement d'une caution de 45 €.

**AFFICHAGE** – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRÉSENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'écarter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :  
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,  
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,  
- des chiens monochides, cryptorchides ou atteints de malformations,  
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,  
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULATION** – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.  
**Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines** (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes élevage ou lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

## CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour le calcul des âges sont les dates anniversaire et le jour du jugement

### • CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**OUVERTE** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**TRAVAIL** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

**JEUNES** – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

**PUPPY** – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

**BABY** – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elles ne donnent pas lieu à un classement.

**VÉTÉRAN** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

### AUTRES CLASSES

**MEUTES (UNIQUEMENT pour les Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises à épreuves de Travail dans l'utilisation Chasse)**

Ensemble de 6 chiens minimum appartenant au même propriétaire, chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement individuel.

**TERRIERS - TECKELS** : Le propriétaire doit engager au moins 3 des 6 chiens, présentés au jugement des meutes, en classe Travail (joindre les titres nécessaires pour accéder à la classe travail) ou justifier qu'il est titulaire d'une attestation de meute.

**TECKELS** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**CHIENS COURANTS** : Les chiens composant la meute doivent être de même race et variétés, sans distinction de sexe.

**Meute classe travail** : doit avoir au moins trois des six chiens courants, présentés au jugement des meutes, en classe travail ou l'ensemble des chiens appartenant à un équipage titulaire d'une attestation de meute (joindre les justificatifs à l'engagement).

**Meute classe ouverte** : ne comprend pas au moins 3 chiens courants en classe travail.

Les meutes peuvent s'engager par internet et par courrier, en plus du prix de l'engagement faire un chèque de caution de 150 € qui sera restitué le jour de l'exposition au cours de la présentation de la meute sur le ring d'honneur (chèque à l'ordre de la CCA à envoyer à Cédia - Meute Troyes - 31230 COUILLES).

**LOT D'AFFIXE** – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEUR** – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre de la Canine Champagne Ardenne et restera acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou la carte d'exposant) qui devra être présentée(e) à l'entrée de l'exposition.

Sur Internet, seuls les engagements payés sur cedia.fr seront pris en compte.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** – La 1<sup>re</sup> clôture des engagements est fixée au 22 décembre 2018 (cachet de la poste faisant foi), la 2<sup>e</sup> clôture (tarifs majorés) est fixée au 13 janvier 2019 (date de réception). Tout engagement parvenant après la date de clôture (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat (idem pour les engagements au 1<sup>er</sup> tarif parvenant après la 1<sup>re</sup> clôture).

### REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :

- des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

2° des chiens, - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
  - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
  - ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

**JUGEMENTS** – Les juges officiels seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonction qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée. Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge à la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

**C.A.C.I.B.** : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** – Le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

**CONFIRMATIONS** : Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 15 mois |
| Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Lönsberg, Doberman, Rottweiler, Hovavart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois | 15 mois |
| Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland                                                                                                                                                                                                              | 15 mois |
| Gr 6 : Rhodesian Ridgeback                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 15 mois |
| Gr 8 : Retrieviers                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 15 mois |
| Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 10 mois |
| Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski                                                                                                                                                                                                                                                   | 15 mois |

**RÉCLAMATIONS** – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernées les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 108 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

## TRÈS IMPORTANT

### Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants. II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine à l'exception de ceux nés avant le 28/8/08.

**OBLIGATIONS SANITAIRES** : 2<sup>e</sup> Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récupéré municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).



**EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE DE TROYES****2 et 3 FEVRIER 2019**Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la à : **CEDIA - Exposition de Troyes - 31230 COUEILLES.**

- Joindre impérativement :**
- Votre règlement à l'ordre de la C.C.A. (tout règlement à l'ordre de CEDIA sera retourné)
  - la photocopie des justificatifs (champion et travail),
  - la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie ou provenant de l'étranger

**Renseignements : 03 10 95 20 06 - 06 86 33 50 24 - ctca-asso@gmail.com**

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue.  
Attention aux précisions indispensables pour certaines races. Classes Travail et Champion : voir au verso

N° tatouage ou transpondeur : \_\_\_\_\_

**Ne rien inscrire**

N° Livre d'Origines : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

<b>Variété :</b> Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	<b>Taille :</b> Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	<b>Couleurs :</b> Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	<b>Nature du poil :</b> Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, Blanc Suisse, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkyi Toy.	<b>Poids :</b> Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Producteur : \_\_\_\_\_

(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_ **CONFIRMATION (pour les chiens engagés)** *Indispensable pour recevoir votre accusé de réception*

Classes : Ouverte  Intermédiaire  Travail  Champion  Jeune  Vétéran   
 Ne Concourant pas  Lot d'affixe  Lot de reproducteur  Meute  Puppy  Baby

**ATTENTION****LES ENGAGEMENTS PAR FAX OU PAR E-MAIL NE SERONT PAS RETENUS.****Seuls les engagements internet PAYÉS sur le site [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr) seront retenus.****ENGAGEMENTS PAPIER : tout règlement libellé à l'ordre de Cedia sera retourné.****INSCRIPTION DE L'ÉTRANGER : règlement par virement uniquement : IBAN FR7610206164010129474012061 SWIFT Code AGRIFRPP802****TOUT RÈGLEMENT PAR ESPÈCES EST RIGOREUSEMENT INTERDIT**

**Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 15 h 30 (si mon chien n'est pas classé) ou avant 17 h 30 (si mon chien est classé, jusqu'au 4<sup>e</sup> Exc.)**

**J'autorise la CCA à utiliser les photos prises lors de l'exposition.**

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la CCA de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

*Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.*

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire :

**DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS**

	jusqu'au 22/12/18	jusqu'au 13/01/19	Sommes adressées
1 <sup>er</sup> chien (catalogue compris)	38 €	45 €	
2 <sup>e</sup> chien	35 €	42 €	
3 <sup>e</sup> chien ou suivants (chacun)	32 €	39 €	
Puppy / baby / vétérans (chacun)	20 €	30 €	
Chien ne concourant pas (chacun) <i>ni jugés, ni confirmés</i>	14 €	14 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	70 €	75 €	
<b>⚠ Chèque de caution meute OBLIGATOIRE (voir page règlement de l'expo)</b>	150 €	150 €	
Chien supplémentaire dans la meute	15 €	20 €	
Carte accompagnateur (chaque)	_____ x 3 €		
Entrée gratuite jusqu'à 16 ans			
Total global			
<b>Réduction de 3 € sur chaque engagement pour les adhérents CCA 2019 : n° _____</b>			-
Reste à verser :			
Par <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CCP			
Libellé au nom de la Canine Champagne Ardenne			

**1<sup>er</sup> clôture (cachet de la poste faisant foi) : 23 Décembre 2017**  
**Clôture définitive (tarifs majorés) : 14 Janvier 2018 (date de réception)**

## RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

pour les classes Travail et Champion (joindre justificatif)

### CLASSE TRAVAIL

**Chien de Défense** : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Niveau 3 pour le pistage F.C.I. sur 2 concours
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

**Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux** : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> degré.

**Chiens Courants** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse.

**Spaniels** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R.

**Retrievers** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB.

**Barbets** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie).

**Terriers** : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

**Teckels** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 pts ou un 3<sup>e</sup> prix.

**Chien d'Elan Norvégien** : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

**Chiens de Rouge et de Bavière** :

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière) Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

**Chiens Nordiques de Traîneau** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

**Lévriers** : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (**joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI**).

### CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant le 13 janvier 2019. Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

**ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.**

**Pour les engagements internet, les justificatifs sont à envoyer par fax (05 61 88 66 42) ou par mail : [champion@cedia.fr](mailto:champion@cedia.fr) ou [travail@cedia.fr](mailto:travail@cedia.fr)**



SHOW PERFORMANCE



# RÉVÉLEZ LEUR POTENTIEL

**Vous élevez des champions, nous les sublimes.**

Chaque exposition est le résultat de nombreuses années de travail et d'efforts ; nous sommes à vos côtés, pour vous aider à concourir au plus haut niveau. Aujourd'hui, nous avons réuni tout notre savoir-faire dans le développement d'une gamme sur-mesure pour chiens d'exposition.

**ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE** est dédié aux chiens d'exposition, et met en lumière votre expertise grâce à des résultats visibles : un pelage sain et éclatant de beauté.



BEAUTÉ DU PELAGE



© ROYAL CANIN® France SAS 2016. Tous droits réservés. RCS Nîmes 330 324 888 - 33070 ANIMARQUES au capital de 917 796 €.



[www.royalcanin.fr](http://www.royalcanin.fr)

0 800 415 161

Service & appel gratuits